

FICHE INFORMATION TECHNIQUE

Concept MiRiFiK - Robin et ses animaux secrets

VERSION Animation en déambulation et instants fixes.

Sonorisé en musique, ambiance sonore et voix.

Hors version SPECTACLE marionnettes très jeunes enfants.

Artiste : Un marionnettiste

Rappel du concept : Le marionnettiste est dans une enveloppe représentant un personnage (Robin) à échelle humaine. L'artiste manœuvre et déplace celui-ci à sa guise. En outre, l'artiste manipule également des animaux marionnettes sortant du sac à dos « bric-à-brac » improvisé.

Assistant de surveillance OBLIGATOIRE :

Si fourni par vos soins : La personne devra être capable de gérer le comportement du public autour du personnage principal. En empêchant de toucher celui-ci et en jalonnant les déplacements.

En effet, le marionnettiste « enfermé » dans l'enveloppe ne peut par évidence contrôler les comportements « extérieurs » malveillants d'une personne « curieuse ou excitée ».

D'autre part et notamment pour les déplacements : La vision du marionnettiste sur l'extérieur est très restreinte ; Ne voyant qu'à travers les « tissus » du personnage.

Synopsis : Ce vieil homme Robin se promène parmi le public (Sous un fond musical parfaitement adapté). Il se fait souvent guider par Risou la souris. Il s'arrêtera régulièrement pour se reposer et c'est là qu'à tour de rôle : Risou la souris ou Nouille la grenouille ou même Astor la tortue et encore Chouette la chouette... sortiront de leur habitat ; en fait du sac à dos improvisé de Robin fait de bric et de broc. Ils y apparaitront pour dialoguer avec généralement le jeune et très jeune public. Parfois tel animal posera une question à tel enfant du public pour lui faire gagner un petit cadeau.

Durée de la prestation : Pause toutes les 30 minutes. Durée à définir suivant rémunération.

Petits cadeaux (goodies) pour 3 x 30 mn compris.

Lieu d'évolution : Animation mobile en intérieur. Pour l'extérieur : que sous abri du soleil ou en soirée.

Loge : Sans besoin particulier.

Stockage :

Dimensions du personnage : H=2 m - l=80cm - L=1,20m

Sous abri. Hauteur sous plafond de 2,10 m minimum, largeur et longueur : 1,60 m ;

En rez-de-chaussée.

A proximité immédiate :

- Du **fourgon** (hauteur : 2,43 m) pour le déchargement et le chargement du matériel.

- Du **lieu des représentations**.

L'ensemble situé à une distance de marche raisonnable du lieu des représentations.

Transport : Les déplacements dits locaux (59, 62) sont inclus dans les tarifs.

Hébergement et restauration :

Lors de contrats locaux (59, 62), prévoir un 2 repas chaud si matin et après-midi.

Dans les autres cas, prévoir hébergement (Hôtel 2 étoiles minimum) et restauration (repas chauds) en fonction des horaires des représentations, du kilométrage, du déplacement.